



Conseils : RMIste créant son entreprise de presse

Par **Visiteur**, le **19/03/2007** à **10:08**

La SARL Presse est probablement la meilleure solution mais dans le cas d'une personne jeune, la création d'entreprise est aussi et d'abord une stratégie de recherche d'emploi.

Donc au préalable il me semble que toute personne de votre âge doit entreprendre les démarches suivantes :

- Participer à un stage d'aide à la création d'entreprise (voir avec APCE, ANPE, le conseil régional etc.),
- Faire dans le cadre du stage une étude de marché et de faisabilité,
- Rédiger le projet de manière construite et protéger son idée en déposant au moins un nom de marque,
- Se faire "coacher" par un réseau de cadres en retraite qui encadrent bénévolement les créateurs d'entreprises,
- Bénéficier de l'aide spécifique aux RMI (type EDEN) et aussi rechercher les capitaux de proximité (type épargne solidaire) qui éventuellement prendront des participations et apporteront leurs compétences.

La prise de participation dans une entreprise est un risque limité au capital et la rémunération vient après ! De préférence il vaut mieux choisir des partenaires actifs qui apportent des clients ou dans votre cas de moyens de fabrications gratuits.

Catherine GALLOU
Cyberpro